

Des passoires

Kawkab al-Sharq, 1er mai 1933

Voilà, semble-t-il, nos ministres — si le rapport de l'Ahrām s'avère exact, et il le semble bien, puisque l'Ahrām est revenu aujourd'hui même le confirmer, défiant le président du Conseil une seconde fois, lui déclarant avec une franchise abrupte et une certitude catégorique qu'il tient cette nouvelle de plus d'un ministre. Si tel est le cas, le président du Conseil confie donc à ses collègues toute une série de propos qui devraient rester des secrets scellés, appartenant à ces questions qui ne doivent jamais être divulguées, à ces subtilités qui ne doivent jamais se répandre — et pourtant les ministres peuvent à peine se séparer de leur chef sans déjà remplir la terre de ce secret qu'il leur a confié, de cette confiance qu'il leur a confiée.

Ce sont donc des passoires : des hommes à qui l'on ne devrait jamais confier de secret, à qui l'on ne devrait jamais confier de confiance ; c'est au président du Conseil seul, à l'exclusion d'eux, de conserver les secrets de l'État et ses affaires les plus graves. Car ils ont divulgué — si le rapport de l'Ahrām est exact — des secrets dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils déshonorent la dignité de l'État, en diminuent le prestige, la montrant agitée et alarmée par la simple rumeur d'un transfert du Haut-commissaire hors d'Égypte, ou de son retour et de son maintien sur place ; la montrant terrifiée et pantoise devant ce qui se dit de la satisfaction ou du mécontentement du Comité anglo-égyptien à l'égard de l'ordre actuel, de son soutien au Cabinet ou de son rejet.

Il ne convient nullement à la dignité du Cabinet, dans l'esprit des Égyptiens — qu'ils soient ses amis ou ses adversaires — qu'il montre les symptômes de cette faiblesse honteuse, lui qui parle tant d'indépendance, qui prétend à un attachement si profond à ses fondements, à un souci si jaloux de ses signes extérieurs et de ses formes — voire de sa substance même, qui ne devrait admettre nul doute ni tolérer nulle contestation.

Nul Égyptien n'a jamais cru le Cabinet indépendant au degré qu'il prétendait pour lui-même ; nul Égyptien n'a jamais cru que le Cabinet avait véritablement contraint les Anglais — comme il le disait publiquement — à reconnaître la réalité de cette indépendance, à en respecter la sanctité, et à se tenir, envers le Cabinet et la nation, dans une posture de neutralité. Personne n'a rien cru de tout cela — mais c'étaient là des propos que l'on tenait, des discours que les journaux du

Cabinet trouvaient eux-mêmes le courage de répéter, chaque fois qu'ils avaient besoin de les répéter.

Mais maintenant — maintenant que les ministres ont divulgué les secrets du Conseil des ministres, maintenant que les ministres ont répandu les propos privés du président du Conseil, maintenant que chacun sait, par les ministres eux-mêmes — si le rapport de l'Ahrâm est exact — que le Cabinet fut saisi d'alarme à cause de ce télégramme envoyé à al-Balagh et publié dans l'Ahrâm ; maintenant que chacun sait que le président du Conseil s'est entretenu par téléphone avec notre ministre plénipotentiaire à Londres ; maintenant que chacun connaît, par les ministres eux-mêmes, les moindres détails de cet entretien — nous pensons que les journaux du Cabinet cesseront de parler de cette indépendance, s'il leur reste quelque pudeur.

N'est-il pas conforme à la dignité du Cabinet, dans l'esprit des Égyptiens, amis comme adversaires, qu'ils découvrent en lui cette faiblesse, qu'ils y sentent cette timidité, chaque fois qu'arrive une nouvelle de Londres ; que les ministres s'enquêtent et enquêtent, puis se retrouvent, après enquête et recherche, pour se rassurer mutuellement, se féliciter mutuellement, parce que le Haut-commissaire demeure en place, non transféré, et parce que le Comité anglo-égyptien a échoué et s'est vu refuser le succès !!

Il ne convient pas à la dignité du Cabinet, dans l'esprit des Égyptiens, que son propre chef annonce dans les journaux que la survie ou la chute des cabinets tient tout entière à la faveur du Roi et à la confiance du Parlement, pour qu'un jour, ou moins qu'un jour, s'écoule avant qu'il ne dise à ses collègues — si le rapport de l'Ahrâm est exact — que le Cabinet n'a rien à craindre, puisque le Haut-commissaire demeure en place, et puisque le Comité anglo-égyptien n'est pas parvenu au changement d'ordre qu'il recherchait !!

Rien de tout cela ne convient à la dignité du Cabinet dans l'esprit des Égyptiens, et rien de tout cela ne convient à la dignité du Cabinet, ni à la dignité de l'Égypte dans l'esprit des étrangers ; car tout Égyptien a honte que des étrangers, incapables de voir au fond de ces affaires, apprennent que ce même Cabinet, qui fait goûter aux Égyptiens toutes les formes de supplice, redoute les Anglais à ce point, craint le transfert du Haut-commissaire à ce point, s'alarme des manœuvres du Comité anglo-égyptien à ce point — traitant les Égyptiens avec dureté et violence, et traitant les Anglais avec supplication et crainte ; rappelant

les mots du poète ancien à al-Hajjaj :

*Lion envers moi, mais dans les guerres, autruche aux ailes larges,
s'enfuyant au moindre sifflement.*

*Que n'as-tu chargé comme une gazelle dans la bataille ? Non — ton cœur
n'était qu'un oiseau, prisonnier de ses propres ailes.*

Oui — ces ministres, qui ont trahi le secret de leur propre Conseil et répandu les entretiens privés de leur chef, n'ont eu nul égard pour la dignité du Cabinet et la dignité de l'État à la fois ; et il n'existe à tout cela d'autre origine que le fait que ces hommes se soient vu confier une tâche au-dessus de leurs forces, chargés de fonctions d'État auxquelles ils n'étaient nullement préparés, et qu'on n'aurait jamais dû leur confier. Car le ministre qui, mis au courant de quelque affaire politique qui lui déplâit, ne peut s'empêcher de la divulguer et d'en parler aux gens, et qui, mis au courant de quelque affaire politique qui lui plaît, ne peut s'empêcher d'en parler et de la répandre parmi les gens — un tel ministre ne mérite pas de rester en poste un seul jour, ni même une partie d'un jour, car il a lui-même fourni la preuve qu'il n'est pas fait pour le pouvoir, et qu'il ne devrait jamais porter les charges de la vie publique.

Ces ministres, qui ont répandu les secrets de leur Conseil et les entretiens privés de leur chef — si l'Ahrām dit vrai — dans une affaire qui déshonore la dignité de l'État, sont bien capables, demain, de répandre les secrets de leur Conseil et les entretiens de leur chef dans une affaire touchant à la sécurité même de l'État et à son intégrité. Et si le correspondant de l'Ahrām a pu jouer avec les ministres qui lui ont parlé, et leur soutirer ces secrets, alors lui-même, ou tout autre journaliste habile, pourrait bien parvenir à jouer avec eux une fois de plus, et à leur soutirer des secrets et des confidences encore plus graves de conséquence que ce secret-là, encore plus lourds d'effet que cet entretien-là.

Le Gouvernement ne découvre guère qu'un seul de ses propres fonctionnaires a divulgué des secrets administratifs, ou répandu quelque affaire privée le concernant, sans le punir du châtement le plus sévère, sans le traiter avec la plus grande rigueur. Qu'a donc préparé le président du Conseil pour ces collègues, si ce que l'Ahrām a publié à leur sujet est vrai ? Et le journal en affirme la véracité, et défie directement le Cabinet, et son propre correspondant se présente en personne, et ce défi se fait sous son nom propre, déclarant par là qu'il est prêt à assumer la responsabilité de ce qui a été rapporté à son journal.

Qu'a donc préparé le président du Conseil pour ces collègues ? Les déférera-t-il au conseil de discipline, ou les révoquera-t-il de leurs fonctions ? Ou se contentera-t-il de blâme et de réprimande ? Quoi que fasse le président du Conseil, une chose est certaine : ces collègues, sur lesquels il compte et en qui il place sa confiance, ne méritent ni sa confiance ni son crédit — car ils sont devenus des passoirs, et l'on ne devrait jamais confier les secrets de l'État à des passoirs !

L'Ahrām défie le Cabinet, et va à l'excès dans ce défi ; nous ne défions personne, et n'allons à l'excès dans aucun défi — mais nous voulons que le président du Conseil mette un terme à ce danger auquel se trouve exposée la dignité du Gouvernement, et qu'il montre au peuple, par un moyen décisif n'admettant nul doute, que les ministres ne se sont jamais rendus coupables de cette faute. Si tel est le cas, l'Ahrām doit alors assumer la responsabilité de cette audace contre la vérité, et contre l'autorité du Cabinet ; ou bien les ministres se sont bel et bien rendus coupables de cette faute, auquel cas il faut les révoquer et les écarter d'un gouvernement pour lequel ils se sont montrés indignes et incapables.

Et après tout cela, qu'a donc voulu le président du Conseil par ce communiqué qu'il a publié hier pour démentir l'Ahrām — communiqué que l'Ahrām a traité avec respect, mais a catégoriquement démenti ?!

Qu'a donc voulu le président du Conseil par ce communiqué ? Craignait-il les Égyptiens, et voulait-il leur assurer que son Cabinet tient trop à sa dignité, se fie trop à sa propre force, pour se laisser aller à un tel excès de crainte envers les Anglais, à une telle soumission à leur égard ? Ou craignait-il que les Anglais ne se fâchent, et voulait-il leur jurer que ces entretiens n'ont jamais eu lieu, que le Conseil des ministres n'a jamais discuté de l'affaire du Haut-commissaire, et n'a jamais parlé, ni peu ni beaucoup, de l'affaire du Comité anglo-égyptien ? Que le président du Conseil nous croie : la situation politique pénible où son Cabinet s'est vu contraint, ces jours-ci, est pour les Égyptiens chose bien plus légère qu'une autre, bien plus grave de danger : à savoir, qu'ils apprennent lequel des deux dit la vérité ! Est-ce le Gouvernement, dans son communiqué, ou l'Ahrām, dans son défi ininterrompu ?

Le silence du Cabinet devant ce défi audacieux risque fort d'effacer ce qui lui reste de prestige dans l'esprit de ses propres partisans, après que les événements en ont déjà effacé le prestige dans l'esprit de ses adversaires. Que le président du Conseil réfléchisse donc à la manière de

se sortir de cette impasse dont il ne peut éviter de sortir — et nous ne voyons d'autre issue à cette impasse que la démission, ou le remaniement du Cabinet...